

SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST

JPJ/CAB

**ARRETE FIXANT LE TABLEAU DEFINITIF ANNUEL D'AVANCEMENT
AU GRADE D'ATTACHE PRINCIPAL – ANNEE 2020****LA PRESIDENTE DU SYNDICAT DE L'EAU DU VAR EST,**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n°2016-1798 du 20 décembre 2016 modifiant le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emploi des attachés territoriaux ;

VU la délibération du SEVE n°2019-31 du 3 octobre 2019 portant création d'un poste d'Attaché Principal ;

VU l'avis de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion du Var en date du 7 septembre 2020 ;

ARRETE**ARTICLE 1 :**

Le tableau annuel d'avancement au grade d'Attaché Principal au titre de l'année 2020 est arrêté définitivement comme suit :

NOM – PRENOM	GRADE – ECHELON	NOMINATION POSSIBLE AU :
ABBO Charlène	Attaché territorial – 6 ^e échelon	01/01/2020

ARTICLE 2 :

Le présent tableau sera communiqué au Centre de Gestion du Var, afin que celui-ci en assure la publicité.

ARTICLE 3 :

La Présidente :

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Fait à FREJUS, le **06 OCT. 2020**



LA PRESIDENTE,

Liliane BOYER

A handwritten signature in red ink, appearing to read "Liliane Boyer".